

Fiche de procédure

Informations de base	
CNS - Procédure de consultation Règlement	2001/0130(CNS) Procédure terminée
Réalisation de programmes d'actions des États membres dans le domaine des contrôles des dépenses du FEOGA, section "Garantie"	
Modification Règlement (EC) No 723/97 1995/0244(CNS)	
Sujet 3.10.13 Fonds européen d'orientation et de garantie agricole, FEOGA et FEAGA 8.70.03 Contrôle budgétaire, décharge, exécution du budget	

Portail de documentation					
Document de base législatif		COM(2001)0308 JO C 270 25.09.2001, p. 0022 E	11/06/2001	EC	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T5-0479/2001 JO C 087 11.04.2002, p. 0017-0035 E	02/10/2001	EP	Résumé